

## Offrez une seconde vie à votre sapin : collecte de Noël 2025/2026 !



À l'issue de la période des fêtes de fin d'année, pensez au recyclage des sapins de Noël. Pour cette saison 2025/2026, la municipalité renouvelle son dispositif accessible à tous pour une collecte responsable et durable des sapins naturels.

**Du vendredi 26 décembre 2025 au dimanche 25 janvier 2026 : 33 points de collecte à votre disposition**

Afin de faciliter le dépôt des sapins, **33 points de collecte** sont répartis **sur l'ensemble du territoire**. Ils seront ouverts en continu **du 26 décembre 2025 au 25 janvier 2026**. Les sapins déposés seront recyclés pour être réutilisés sous forme de paillage pour les cheminements en sous-bois du Parc des Moulins de Troyes, dans une démarche respectueuse de l'environnement. Les points de collecte sont à retrouver sur : <https://troyes.plan-interactif.com/fr/#!/category/236807>

### Conditions d'acceptation des sapins :

Seuls les sapins naturels, débarrassés de toute décoration et sans sac plastique, sont acceptés.

## **Ville de Troyes**

Communiqué de presse

Le 30/12/2025 09:29

---

Les sapins floqués (peints) ne peuvent pas être recyclés et doivent être déposés en déchetterie.

### **Recycler son sapin, un geste responsable qui permet :**

- De réduire les déchets incinérés,
- De récupérer de la biomasse utile pour les espaces verts (paillage),
- De participer à un geste écoresponsable bénéfique pour l'environnement.

---

#### **CONTACT**

##### **Service relations presse**

Ville de Troyes

06 82 41 69 50 · [relations.presse@troyes-cm.fr](mailto:relations.presse@troyes-cm.fr)